

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aigueperse, le 22 mai 2025

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LES PAPILLOMAVIRUS HUMAINS

Dans le département du Puy-de-Dôme, à l'instar de tous les départements de la région et de France, la campagne de vaccination contre les HPV en milieu scolaire est lancée. Elle concerne tous les collèges publics et privés volontaires. Portée par l'ARS ARA, la direction des services départementaux de l'Education nationale du Puy-de-Dôme, l'académie de Clermont-Ferrand et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, la première phase de vaccination s'est déroulée du 03 octobre 2024 au 17 décembre 2024 et la seconde a commencé le 17 mars 2025 et s'achèvera le 10 juin à Ambert.

Les virus HPV, ou papillomavirus humains, infectent 80 % des femmes et des hommes et causent chaque année près de 6 400 cancers. Grâce à la vaccination, recommandée dès 11 ans, nous pouvons prévenir jusqu'à 90 % des infections par HPV à l'origine des cancers.

Dans le Puy-de-Dôme, ce sont au total 58 collèges qui ont organisé deux séances de vaccination, concernant ainsi 11 609 enfants âgés de 11 à 14 ans.

Pilotée par l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et les 3 Rectorats de la région, cette opération d'ampleur vise à favoriser l'accès au vaccin au plus grand nombre d'enfants. Entièrement prise en charge par l'Assurance Maladie, cette campagne contribue également à réduire les inégalités en matière de santé et de prévention.

UNE VACCINATION EFFICACE ET SÛRE POUR PROTÉGER LES ENFANTS CONTRE LES CANCERS HPV

L'efficacité est observée dans de nombreux pays où la couverture vaccinale des jeunes adultes est élevée. C'est le cas notamment en Australie où on observe une réduction des cancers et des lésions précancéreuses du col de l'utérus et des verrues anogénitales chez les femmes et chez les hommes.

Le vaccin prévient 9 types de HPV dont 7 sont à haut risque ou potentiellement oncogènes. Il est indiqué contre les lésions précancéreuses et/ou les cancers du col de l'utérus, de la vulve du vagin et de l'anus ; les lésions bénignes, mais très invalidantes et douloureuses qui apparaissent sur la peau et les muqueuses de l'anus et de la région génitales (verrues anogénitales ou condylomes).

UNE COUVERTURE VACCINALE À RENFORCER

Bien qu'en progression, la couverture vaccinale contre le HPV reste insuffisante en France : 48% pour les filles et 24,5% pour les garçons (schéma complet à 16 ans - chiffres 2024).

Ces taux ne permettent pas d'atteindre le niveau requis pour diminuer la circulation des virus HPV - et donc la circulation des cancers associés. Un taux bien en deçà de l'objectif national de 80 % inscrit dans la stratégie décennale de lutte contre les cancers à horizon 2030.

BILAN DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LES HPV 2023-2024

En 2023, sur tout le territoire français, plus de 110 000 élèves de 5^e ont été vaccinés à l'occasion de la campagne de vaccination en milieu scolaire. Plus de 300 000 adolescents du même âge ont été vaccinés en ville (par un médecin, pharmacien, infirmier, etc.)

En 2024, 58,8 % des filles et 36,5 % des garçons âgés de 15 ans (nés en 2009) résidant en Auvergne-Rhône-Alpes avaient initié leur schéma vaccinal contre les HPV. Cette couverture a progressé respectivement de + 4,5 points et + 3,7 points chez les filles et les garçons par rapport à 2023.

La couverture vaccinale pour le schéma complet de vaccination contre les HPV était de 48,6 % chez les filles et 24,9 % chez les garçons en 2024 en Auvergne-Rhône-Alpes, **en progression de + 3,7 points et + 9,1 points respectivement entre 2023 et 2024. Dans le Puy-de-Dôme, la couverture vaccinale était supérieure à celle observée dans la région : 57,1 % chez les filles et 30,5 % chez les garçons (schéma complet à 16 ans en 2024).**

Vous pouvez consulter la progression de la couverture vaccinale en 2024 dans le dernier bulletin de Santé publique France : [Vaccination en Auvergne-Rhône-Alpes. Bilan de la couverture vaccinale en 2024.](#)

L'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE DANS LE PUY-DE-DÔME

Pour l'année scolaire 2024-2025, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et le Rectorat ont **élargi la campagne de vaccination à l'ensemble des 11-14 ans** – et non pas uniquement aux élèves de 5^e, ils ont aussi **proposé les rattrapages vaccinaux (Rougeole, rubéole, oreillons (ROR), Diphtérie – tétanos – poliomyélite (DTP), coqueluche, hépatite B, méningocoques ACWY).**

Dans le Puy-de-Dôme, cette campagne 2024-2025 est également marquée par un fort engagement pour certains établissements scolaires ruraux comme le collège de Pionsat où **64,29%** des élèves de 11-14 ans ont répondu favorablement à la campagne de vaccination.

Pour rappel, comme l'année scolaire précédente, la vaccination a été confiée au centre de vaccination du **dispensaire Emile Roux**, porté par le **Conseil départemental du Puy de Dôme** dont l'équipe, composée de professionnels qualifiés et équipés, se déplace au sein même des établissements.

Les élèves qui disposent d'une autorisation parentale et de leur carnet de santé ou carnet de vaccination ont pu bénéficier de cette vaccination, mais aussi de la possibilité d'effectuer un rappel d'une autre vaccination obligatoire ou recommandée.

Deux doses, entre 5 et 13 mois d'intervalle, sont nécessaires pour la vaccination contre les HPV. Ainsi, la première dose a été instillée en début d'année scolaire (d'octobre à décembre en fonction du calendrier établi entre l'éducation nationale et le dispensaire) et la seconde dose, 5 mois après la seconde pour respecter le schéma posologique, a débuté le 17 mars et se terminera le 10 juin selon le même calendrier.

En cas d'impossibilité de se faire vacciner au collège, l'enfant peut se faire vacciner par un professionnel de santé de ville : médecins, pharmaciens, infirmiers, sage-femmes. Dans ce cas, l'Assurance maladie prend en charge 65% de la vaccination et les mutuelles remboursent généralement le reste à charge pour l'usager.

UNE RECONDUCTION DE LA VACCINATION PREVUE EN 2025

La campagne de vaccination sera reconduite à la rentrée 2025. Le ministère propose d'associer à la vaccination HPV la vaccination contre les infections invasives à méningocoque A, C, Y, W, du fait de la recrudescence des cas depuis ces 2 dernières années. Ces infections causées par des bactéries peuvent être graves avec des risques de séquelles, voire de décès. Il est préconisé une vaccination selon un schéma à une dose pour les adolescents âgés de 11 à 14 ans. Ce vaccin sera également pris en charge.

Retrouvez toutes les informations sur le site de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes :

[Campagne de vaccination HPV dans les collèges en Auvergne-Rhône-Alpes | Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Contacts presse

ARS Auvergne-Rhône-Alpes - 04.27.86.55.55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr

Académie de Clermont-Ferrand : Béatrice HUMBERT - Beatrice.Humbert@ac-clermont.fr

Conseil départemental du Puy-de-Dôme : Pierre-Yves MALLET-PERRIER - pierreyves.malletperrier@puy-de-dome.fr